



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2009

L'Assemblée Générale extraordinaire de l'Association Française de Science Politique s'est réunie le mardi 8 septembre 2009 dans les locaux de Sciences Po Grenoble (amphithéâtre A) à l'occasion du 10^{ème} Congrès national de l'Association. Cette AG est placée sous la Présidence de Nonna MAYER, Présidente de l'AFSP, et débute à 11 h 30.

DECISION

Nonna MAYER ouvre la séance et remercie les adhérents de l'Association de leur présence. Elle donne la parole à Yves DELOYE, Secrétaire Général de l'AFSP, pour l'ordre du jour qui appelle un point principal : la présentation et le vote des nouveaux statuts de l'AFSP préparés à la demande du Conseil d'Administration de l'Association en date du 17 décembre 2008 et approuvés par ce dernier lors de sa séance du 29 juin 2009. Ces statuts (annexés au présent PV) ont déjà fait l'objet d'une présentation lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 1^{er} juillet dernier. Faut de quorum suffisant, le vote de l'AG avait été toutefois reporté à une Assemblée Générale extraordinaire convoquée dans le cadre du Congrès national de l'Association à Grenoble le 8 septembre 2009.

Après une présentation des nouveaux statuts et une justification des modifications apportées, un court débat s'engage avec la salle. Yves DELOYE est notamment conduit, en réponse à une question d'Hélène MICHEL, à indiquer que la Commission *ad hoc* chargée de proposer une nouvelle rédaction des statuts de l'Association n'avait pas retenu, après débats, l'hypothèse de scinder le corps électoral des membres individuels de l'Association en plusieurs entités (PR versus MCF, titulaires versus non titulaires...) afin de conserver à l'Association l'image d'une communauté capable de transcender ses différences internes. Après ce débat, il est procédé au vote par bulletin secret. Au terme du dépouillement, les résultats suivants sont constatés :

Inscrits (membres à jour de cotisation 2009)	512
Votants	75
Votes blancs ou nuls	12
Votes favorables	58
Votes défavorables	5

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A LA MAJORITE ABSOLUE LA REFORME DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

HOMMAGE A JACQUES LAGROYE

La parole est ensuite donnée respectivement à Olivier IHL, Jean-Michel EYMERI-DOUZANS et Michel OFFERLE pour rendre hommage à Jacques LAGROYE (1936-2009) disparu en début d'année.

Pour conclure cette Assemblée Générale extraordinaire, Nonna MAYER évoque aussi la mémoire de deux autres membres de l'Association disparus le semestre dernier : Bernard JOUVE (1965-2009) et Bruno ETIENNE (1937-2009).

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale extraordinaire s'est séparée à 13 h 05.

Annexe

Le nouveaux statuts de l'AFSP adopté lors de l'AG du 8 septembre 2009